

Levée de l'avis d'ébullition préventif pour la rue du Collège

Magog, le 5 juillet 2021 – La Ville de Magog informe les citoyens que l'avis préventif d'ébullition d'eau annoncé ce matin pour les résidents de la rue du Collège (entre les rues Somers et Bowen) est levée. Les travaux de réparation ont pu être effectués sans qu'un avis d'ébullition préventif soit par la suite nécessaire.

Ainsi, l'eau peut être consommée sans restriction dans les résidences et les bâtiments de la rue qui était touchée.

La Ville de Magog est consciente des inconvénients que cette situation a pu occasionner et remercie la population de sa compréhension.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

